

, il
no-
us
les
ent
les
ire
les
e ?
on
que
los
me
été
vu-
ait
ut.

l'i-
es;
ré-
lle
me
re-
et
nt
oir
to-
ne
et

ce
al-
ire

générale et comparée des philosophies médiévales, ces paroles que nous nous permettons de rappeler à la méditation de M. Lanson : "C'est la scolastique qui a réveillé la catholique Belgique... Le thomisme a été le lien qui a rapproché de plus en plus les catholiques belges, qui leur a donné la cohésion et l'unité ; il a indiqué aux professeurs, aux savants, aux théologiens et aux politiques, le but unique et suprême qu'ils avaient à poursuivre".

Où l'on voit, d'après M. Picavet, maître en Sorbonne, et pas catholique du tout, qu'avec des idées très anciennes on peut faire d'un peuple très moderne un peuple très fort, très grand, glorieux même. Qu'il nous soit permis d'ajouter, en terminant, que c'est avec ces idées très anciennes et très éprouvées que le peuple canadien-français a pu résister à tous les assauts et à toutes les tempêtes, et qu'il ne pourra survivre qu'en y restant fidèle.

A. H.

LITURGIE ET DISCIPLINE

SERVICES ANNIVERSAIRES POUR LES DÉFUNTS

Q.— Je remarque, dans notre région, — et l'on me dit qu'il en est un peu ainsi dans tout le diocèse — une tendance chez les fidèles à supprimer le service anniversaire pour leurs défunts et à le remplacer par des messes chantées de *Requiem* et des messes basses, sous prétexte que pour une somme moindre l'on se court plus abondamment et plus tôt les âmes de ces chers défunts. Devons-nous réagir contre cela ?

R. — On abuse peut-être de cette formule, que *la valeur du sacrifice de la messe est infinie*. Oui, la valeur du sacrifice est infinie, mais les effets en sont nécessairement limités.

Le fruit spécial ou moyen, celui qui est à la disposition du prêtre, est fini. C'est pour cela que lorsqu'il s'agit des messes que les confréries ou associations font célébrer pour leurs membres, ceux-ci ne peuvent bénéficier que *partiellement* du fruit moyen que le prêtre leur applique. Ce fruit moyen ne peut être appliqué *intégralement* à plusieurs personnes. — Est-ce que, chez ceux qui ont la tendance signalée ici, l'on sait suffisamment cela ?

Sur ce point, comme sur tous les autres d'ailleurs, il est très important de suivre simplement les lois et les usages de l'Eglise. Or, dans sa sainte liturgie, l'Eglise détermine une messe pour le jour anniversaire de la mort du défunt, avec des oraisons spéciales